

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire et a délibéré comme suit :

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Finances

Délibération n°1/63 – Présentation des orientations budgétaires 2026 – Approuvée

Ressources Humaines

Délibération n°2/64 – Personnel communal – Création de douze postes permanents à temps complet et mise à jour du tableau des effectifs – Approuvée

Sécurité Publique - Vidéoprotection

Délibération n°3/65 – Rapport relatif aux Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) année 2024 – Approuvée

Cabinet

Délibération n°4/66 – Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) année 2024 – Approuvée

Délibération n°5/67 – Renouvellement de la convention de partenariat au programme national « L'abeille, sentinelle de l'environnement » – Approuvée